



COMMUNE DE ROMANSWILLER

Zonage réglementaire

- Zone orange** à préserver
- Zone jaune** constructible sous conditions
- Bande des 100m
- 214,30 Cote de référence

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 MINISTÈRE
 DE L'AGRICULTURE
 DE L'ALIMENTATION
 DE LA PÊCHE
 ET DE LA RURALITÉ

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION
DU BASSIN VERSANT DE LA MOSSIG**

COMMUNE DE ROMANSWILLER

Ech: 1/5000
Cote IGN 69

Plan du zonage réglementaire

Octobre 2006

Plan N° Z5